

Contribution de 2 Pieds 2 Roues à l'enquête publique TESO



Toulouse EuroSudOuest est un grand projet d'aménagement qui concerne 135ha aux alentours de la gare Matabiau. De par sa localisation au bord du Canal du Midi, à proximité du centre ville, aux abords immédiats de la gare et des stations de métro, le projet TESO a un très haut potentiel en ce qui concerne les mobilités actives et l'intermodalité avec les transports en commun. L'association 2 Pieds 2 Roues regarde donc d'un œil attentif les propositions relatives aux déplacements, circulations piétonnes et cyclistes, ainsi que l'offre de stationnement sur le projet.

L'enquête publique qui nous occupe concerne une zone d'une surface de 9ha à l'intérieur de ce projet (déclaration d'utilité publique), ainsi que le bâtiment Tour Occitanie imaginé à proximité immédiate de la gare.

Notre contribution est structurée en deux thématiques : les circulations (piétonnes, cyclistes et motorisés) au sein du projet, et les stationnements dédiés aux vélos dans les bâtiments et sur l'espace public.

1. Circulations

Les résultats de simulation de trafic automobile pour 2030 présentés dans le document B5 (intégrant l'existence de la 3^{ème} ligne de métro) montrent **une augmentation de la circulation et de la pollution, notamment sur le secteur TESO, démontrant que ce projet est néfaste dans ces domaines.**

Le projet TESO entraîne des problèmes de santé publique puisque la concentration actuelle en polluants comme les NOx seront supérieurs aux seuils de qualité dans beaucoup de rues, et en particulier devant des établissements classés « zones sensibles » (écoles) et augmentent même avec la réalisation de TESO. **Avec TESO on aura en 2030 une augmentation des NOx de +15,7% et du CO2 de +11,95%, alors que l'objectif du GIEC est de diminuer le CO2 de 25% pour 2030.**

La pollution sera telle que dans les mesures d'évitement et de réduction de la pollution proposées page 177 du document B5, il est recommandé :

« D'éviter l'implantation d'établissements accueillant des sujets sensibles à proximité immédiate des axes les plus fréquentés (canal du Midi, rue du faubourg Bonnefoy, avenue Georges-Pompidou)

;

D'éviter d'orienter les prises de renouvellement d'air des bâtiments en direction des axes les plus fréquentés. »

Sur cette même page, il est recommandé de limiter la vitesse des véhicules. **Nous proposons donc de limiter la vitesse des véhicules motorisés à 30 km/h sur toute la zone du projet.** Les plans des aménagements présentés ne précisent pas les dispositifs prévus pour limiter la vitesse. On peut proposer par exemple la surélévation des passages pour piétons (qui rend plus visible lesdits piétons), et le passage en plateaux traversants de tous les carrefours de la zone.

Les plans proposés dans le dossier indiquent des trottoirs d'une largeur satisfaisante sur les grands axes (avenue Saint Laurent, avenue de Lyon, etc.) La largeur des trottoirs des autres axes n'est pas systématiquement précisée. Une largeur minimale de 1m40 est nécessaire.

Rue Saint Laurent

La création d'aménagements cyclables sur la rue St Laurent est une bonne chose, en revanche **une piste cyclable bidirectionnelle positionnée sur le trottoir n'est pas adaptée.** En effet ce genre

d'aménagements génère des conflits entre piétons et cyclistes. La figure 18 (pièce D- Caractéristiques des ouvrages les plus importants) montre même un agencement de la piste cyclable en plein milieu du trottoir. En tant que représentants des usagers piétons et cyclistes, il nous est fréquemment remonté qu'un des reproches principaux adressés aux cyclistes est la circulation sur les trottoirs. Prévoir une piste bidirectionnelle sur le trottoir sans séparation entretient la confusion entre les espaces autorisées aux cyclistes et ceux réservés aux piétons.

Le retour d'expérience de ce type d'aménagement sur Toulouse montre que les revêtements notamment ne permettent pas de bien identifier la piste, ce qui participe encore des conflits entre usagers.

De plus, l'accès est difficile depuis la rue des cheminots où les cyclistes roulent sur la chaussée et doivent donc accéder au trottoir lorsqu'ils rejoignent la rue Saint Laurent. De la même manière, les cyclistes venant de la rue St Laurent et tournant à droite rue du Faubourg Bonnefoy auront du mal à traverser le carrefour et à rejoindre la bande cyclable. **Nous préconisons donc la création de 2 bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée, avec la création de sas vélo au feu.**

Les deux voies de stockage des véhicules motorisés au feu côté pont Raynal ne sont pas souhaitables, et l'une d'entre elle est à supprimer : ce type d'aménagement est clairement une incitation à l'usage de la voiture sur une zone qu'il faut au contraire apaiser afin de rendre plus sécurisée la circulation des usagers non motorisés.

Av de Lyon

Il est étonnant que le projet TESO, qui déclare vouloir limiter l'usage de la voiture individuelle, propose le rajout d'une file de circulation par rapport à l'existant. C'est pourtant ce qui est proposé avec deux voies de circulation voitures sur la partie sud, côté gare. **Nous demandons à ce que cette nouvelle voie soit réservée à la circulation des bus**, mode de transport public qui doit être efficace pour un service optimal aux voyageurs. Cette proposition est d'autre plus étonnant que plus loin sur l'avenue, la circulation est de toutes façons réduite à une seule voie sous le pont, ce qui formera un goulot d'étranglement. Il sera nécessaire de rendre les bus prioritaires pour le passage dans ce goulot.

L'association 2 pieds 2 roues milite pour que toutes les rues à 2 x 2 voies automobiles situées à Toulouse soient ramenées à 2 x 1 voie, **nous nous opposons donc à ce qu'une nouvelle voie de ce type soit créée ici.**

Rue Raynal sud

La création de cette voie de circulation permettra une meilleure circulation des modes actifs sur ce secteur, et correspond aux propositions formulées par l'association dans le schéma directeur cyclable. La création d'une transparence piétons / vélos dans le prolongement de la rue des Jumeaux est une bonne chose.

En revanche, la rue Raynal va créer un nouvel axe de circulation pour les véhicules motorisés, qui va à la fois créer un nouvel accès depuis la rocade au Nord, mais également créer un axe de « shunt » parallèle au canal du midi. Les projections de circulations montrent un forte circulation sur ce nouvel axe ainsi qu'une forte augmentation de la pollution.

Nous proposons donc que la rue Raynal sud, dans sa partie comprise entre le chemin du Raisin et l'avenue de Lyon, ne comporte pas de voie ouverte à la circulation générale dans le sens Raisin → av. de Lyon, mais uniquement un couloir de bus et une bande cyclable. L'espace ainsi libéré pourrait être redistribué en élargissant le trottoir sud ou en créant un couloir de bus dans le sens avenue de Lyon → Raisin, parallèle à la voie de circulation générale.

De cette manière, l'accès riverain aux véhicules motorisés est assuré et les flux de circulation ne seront pas modifiés par rapport à la situation actuelle où la rue du Maroc, qui permet l'accès au raisin depuis l'avenue de Lyon, est à sens unique.

2. Stationnement vélo

La crainte du vol de vélo est un frein très important pour l'utilisation du vélo pour les trajets quotidiens. C'est pour cette raison que nous portons une attention particulière à l'offre de stationnement vélo dans le projet, tant en quantité qu'en qualité (garantie de sécurité).

Sur l'ensemble du projet (9ha)

Peu d'informations sont disponibles dans le dossier concernant l'offre de stationnement pour les vélos au sein des bâtiments de bureaux et d'habitation. Les places de stationnement doivent être disponibles en nombre suffisant, de bonne qualité et facilement accessibles (au plus proche de la destination des personnes).

Intégrer les remarques de l'Autorité environnementale : le document page 15 indique que les infos précises manquent dans le dossier.

Concernant l'offre de stationnement des vélos sur la voirie, cette information ne figure pas dans le dossier de l'enquête publique, contrairement au stationnement des voitures. Un plan de stationnement vélo devra être proposé : à minima autant de stationnements vélos que de stationnements voitures prévus sur la voirie.

Dans la tour Occitanie

En avril 2018, le PLU a été modifié spécifiquement pour la tour Occanie, afin en particulier de revoir à la baisse la place du stationnement vélo. Celui-ci a été abaissé pour les bureaux de 6 % (obligation du précédent PLU) à 1,8 %, soit une division par 3,3 !

Cette modification est d'autant plus surprenante qu'elle concerne un bâtiment dépourvu de stationnement voiture, situé en plein centre ville, en bord d'une des voies cyclables les plus fréquentées de Toulouse, pour lequel il convient d'inciter fortement à l'usage du vélo.

Nous demandons donc que soit revu à la hausse la surface dédiée au stationnement vélo des bureaux dans ce projet, car celle-ci est notablement insuffisante.

Concernant l'accès au parking vélo, Il est intéressant de constater que des goulottes sont prévues au niveau des escaliers pour monter / descendre le vélo manuellement sans dépendre du monte charge. En effet, ce dernier paraît insuffisant dans la capacité de transport qu'il offre, d'autant que son utilisation ne sera pas limitée au transport de vélos.

Le dossier de l'enquête publique ne précise pas le nombre de places de stationnement vélos disponibles dans la tour.

Le type de rack n'est pas précisé non plus à ce stade. Cette information est importante pour appréhender la facilité de sécurisation des vélos dans les locaux. Il est uniquement indiqué « la hauteur des locaux permettra d'installer au besoin des racks de rangement vélo en double niveau ». L'installation de racks doubles dès le départ est à prévoir, et cela d'autant plus si la surface dédiée n'évolue pas à la hausse. Les racks de la vélostation actuellement en service à la gare Matabiau sont un bon exemple d'installation de stationnement réussie.

3. Conclusion

Pour toutes ces raisons, **l'association 2 pieds 2 roues émet un avis défavorable au projet TESO.**

Association 2 Pieds 2 Roues
5, avenue Collignon
31200 Toulouse
toulouse@fubicy.org
www.2p2r.org